LES COOPS DE L'INFORMATION leSoleil leNouvelliste leDroit leQuotidien laTribune laVoixdelEst

laTribune NUMÉRIQUE

JE M'ABONNE

Bromont Couvert 12°C

Bonjour Marie!

Recherche

Le lundi 31 mai

Actualités Dossiers majeurs Vos chroniques locales Opinions Arts Sports

ACTUALITÉS ESTRIE ET RÉGIONS

SUBARU SHERBROOKE
2021
OUTBACK
* EN SAVOIR PLUS
819 564-1600
www.subarusherbrooke.com

Ce contenu vous est offert gratuitement, il vous reste 5 contenus à consulter ce mois-ci.
Abonnez-vous pour un accès illimité à tous nos contenus.
Je veux m'abonner!

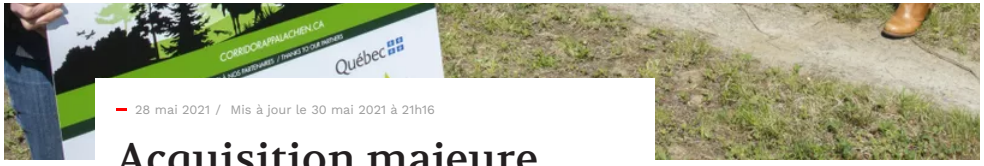

28 mai 2021 / Mis à jour le 30 mai 2021 à 21h16

Acquisition majeure pour Corridor appalachien à Eastman

Partager

CORALIE BEAUMONT
La Tribune

Article réservé aux abonnés

« Cela représente près de 6 % du territoire de la municipalité Eastman qui devient protégé, d'un coup! » se réjouit Mélanie Lelièvre, la directrice générale de Corridor appalachien, l'organisme de conservation qui a annoncé vendredi l'acquisition de ce grand territoire. « C'est rien de moins que le plus important projet de conservation en terre privée de cette année au Québec et c'est la plus importante transition de conservation de l'histoire de Corridor appalachien », précise-t-elle avec fierté.

C'est une entente négociée de gré à gré avec les propriétaires du terrain qui a permis cette bonne nouvelle environnementale. Mme Lelièvre décrit comme « une belle aventure » les discussions avec la famille Simard, neuf frères et sœurs qui avaient hérité du terrain. « Ils ont même contribué! » se réjouit Mme Lelièvre. En effet, la valeur totale du projet est d'un peu plus de 2,8 millions et la famille a fait un don d'une valeur de plus de 400 000 dollars.

Corridor appalachien a aussi pu compter sur le soutien d'une dizaine de partenaires pour mener à bien ce projet d'envergure. « Notre principal partenaire financier, c'est le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Environnement », explique Mme Lelièvre. La municipalité d'Eastman a également participé avec une « très belle contribution à hauteur de 200 000 dollars » souligne-t-elle. « C'est vraiment très positif parce que ce n'est pas juste une contribution financière, c'est une adhésion complète au projet », se réjouit-elle en expliquant que d'autres municipalités

peuvent parfois percevoir négativement les gestes de conservation menés sur leur territoire.

Ces 442 hectares sont dorénavant protégés et devront être maintenus en état. En effet, même en cas de disparation de l'organisme Corridor appalachien, une clause oblige le transfert de tous les actifs à un autre organisme de conservation, et ce... à perpétuité.

Précieuse valeur écologique

Mme Lelièvre explique que la nervosité régnait lorsque le terrain a été mis en vente et que son organisme ne disposait alors pas des fonds suffisants pour l'acquérir. « On savait que cela pouvait être vendu et qu'il aurait pu y avoir une conversion d'usage. »

« C'est rien de moins que le plus important projet de conservation en terre privée de cette année au Québec et c'est la plus importante transition de conservation de l'histoire de Corridor appalachien. »

Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien

Mais ces terres ont une haute valeur écologique qu'il était important de conserver. Clément Robidoux, biologiste spécialisé en écologie au sein de l'organisme, explique que la superficie de ce terrain forestier était un argument important en faveur de sa conservation. De plus, cette propriété se trouve dans un noyau d'habitat, c'est-à-dire, « un milieu naturel qui n'est pas fragmenté et qui est donc important pour le maintien de population animale et végétale dans la région », explique-t-il.

« C'est une propriété très riche au niveau de la biodiversité », ajoute-t-il. Il cite notamment la présence de beaux peuplements dominés par l'érable ainsi que des espèces en situations précaires, comme des salamandres à quatre orteils ou encore des salamandres de ruisseaux.

La localisation du terrain était, enfin, un facteur d'importance. Sa conservation permettra de garder une connectivité avec le Parc national du Mont-Orford, un enjeu majeur pour les espèces, comme l'ours et l'orignal. « Dans le contexte du changement climatique, il va également y avoir des mouvements de la faune et de la flore avec le temps. Il faut s'assurer que les es-

de la flore avec le temps. Il faut s'assurer que les espèces puissent se déplacer et ne demeurent pas emprisonnées dans leur petit milieu », précise le biologique.

L'acquisition étant faite, Corridor appalachien promet, dans la prochaine année, de se pencher sur la question des meilleurs usages qui mettront en valeur le potentiel du territoire. Outre d'éventuels bénéfices pour les citoyens, il pourrait également y avoir des projets de recherche en collaboration avec des universités.

Continuer à bucher

De gros efforts de conservation doivent encore être menés au Québec. « Dans le sud de la province, il y a environ 4 % d'aires protégées alors que l'objectif est d'atteindre 19 % », fait remarquer Mme Lelièvre. Elle explique que ce sont surtout de grandes propriétés au nord qui permettent d'atteindre cet objectif de conservation alors que l'essentiel de la biodiversité se retrouve au sud de la province, zone où il y a aussi le plus de pressions anthropiques.

« Si on veut protéger adéquatement la biodiversité au Québec, il faut redoubler d'efforts pour créer des aires protégées dans le sud du Québec », soutient-elle. « Le Canada et la communauté internationale se dirigent vers un objectif de 30 % d'aires protégées pour 2030… on voit à quel point il reste beaucoup de travail. »

M. Robidoux fait par ailleurs observer que la conservation, à savoir le maintien des milieux naturels, coûte moins cher que leur restauration et pour, en plus, de meilleurs résultats à la clé. « La restauration, ça demeure toujours une action de l'homme. On tente de recréer ce qui était là naturellement… mais on n'y arrive jamais à 100 %. »

À ceux qui aiment leurs terres

Mme Lelièvre espère que cet exemple de conservation inspirera d'autres propriétaires qui aiment leurs forêts et leurs milieux naturels. Ceux d'entre eux qui voudraient les maintenir pour les générations futures peuvent compter sur une palette de solutions, proposées par les organismes de conservation comme Corridor appalachien.

Outre la vente de gré à gré, Mme Lelièvre explique qu'il est par exemple possible de conclure des servitudes, des ententes de réserves naturelles qui permettent de rester propriétaires ou encore de donner tout ou partie des terres. « Il y a des propriétaires qui veulent garder de l'aménagement forestier sur leur propriété, ce qui est tout à fait possible, alors que d'autres veulent la mettre sous cloche de verre. Il y a tout un spectre de possibilités et nous, on s'ajuste aux objectifs, aux valeurs des propriétaires », explique Mélanie Lelièvre.

À LIRE AUSSI

ACTUALITÉS

Charette garde l'œil sur l'objectif de protéger 30 % du territoire québécois

30 mai 2021

CONTENUS À DÉCOUVRIR

1 POLITIQUE

Owl's Head : le PLQ réclame l'intervention du ministre Charette

12 mai 2021

2 SHERBROOKE

Un corridor de noirceur pour les animaux au mont Bellevue

3 mai 2021

3 POINT DE VUE

«C'est juste une *swamp*!»: pour un environnement sans GES anthropiques

1 mai 2021

4 ACTUALITÉS

« On fait quoi avec nos animaux ? »

16 avril 2021

LES PLUS POPULAIRES

1 HOCKEY

La pomme tombe près de l'arbre chez les Gauthier

28 mai 2021

2 COVID-19

L'Estrie de nouveau en zone orange

09h33

3 ACTUALITÉS

Conservation du territoire difficile en Estrie

4 FAITS DIVERS

Des fraudeurs offrent de faux logements